

Conflit des Hauts-de-Seine

La Poste couvre ses hommes de main

Nous avons relaté, dans notre communiqué du 9 février, l'agression dont a été victime Nourdine, gréviste du 92. Un cadre de la direction départementale lui a asséné deux coups de poings, dont la violence a occasionné une fracture du nez et 10 jours d'ITT. Notre collègue a déposé plainte. La fédération Sud PTT se portera partie civile.

C'est dans ce contexte que se tenait hier une séance de « négociations » réunissant des représentants de la direction du 92 et de la direction nationale du Courrier d'une part, une délégation des grévistes, de Sud Poste 92 et de la fédération Sud PTT d'autre part. De notre côté de la table, il était évidemment hors de question de passer à l'ordre du jour, comme s'il ne s'était rien passé. Ce n'est manifestement pas le cas de La Poste. M. Loyez, Directeur du 92, comptait, entre autres, discuter tranquillement des accidents de travail sur le site de Boulogne. Une véritable provocation, en somme. Il faut dire que cette direction est orfèvre en la matière, puisqu'un tract émanant de cette même direction et intitulé « Stop à l'escalade » (soit la reprise mot pour mot du précédent communiqué de notre fédération) parle de violences. Non pas celle du cadre qui s'est cru autorisé à la violence, mais celle soi-disant exercée par les grévistes, contre la sacro-sainte liberté du travail.

Des propos inqualifiables, qui confirment ce que nous écrivions, à savoir que le cadre en question est couvert non seulement par la direction du 92, mais aussi au niveau national. Pour preuve, le représentant de la Branche Courrier est resté coi et n'a pas eu, lui non plus, un seul mot pour dénoncer cette agression.

D'habitude, s'agissant de ce type d'événement, La Poste n'hésite pas à mettre l'auteur en mise à pied conservatoire. Elle le fait même pour des faits bien moins graves. Visiblement, les principes en la matière sont à géométrie très variable, surtout lorsqu'il s'agit d'un cadre s'en prenant à un postier dans le cadre d'un conflit du travail. En effet, il n'est pas prévu que cette personne, qui est manifestement incapable de maîtriser ses nerfs (nous rappelons qu'il s'agit d'un récidiviste, qui avait frappé plusieurs grévistes avec une barre de fer il ya 10 ans, et qui avit ensuite été promu!) soit éloignée du service par une telle mesure. La direction des Hauts-de-Seine, couverte par ses supérieurs au niveau national, contrevient donc à son obligation, en tant qu'employeur, d'assurer la sécurité des agents. Il en va de même en ce qui concerne les vigiles de la société employés pour assurer la "sécurité" du siège. Ces barbouzes encagoulés ont commis des actes de violence, allant jusqu'aux menaces de viol envers des postières grévistes.

La fédération Sud PTT a par ailleurs proposé une mesure d'apaisement à la mesure de la gravité de la situation : un gel des réorganisations dans le 92, d'une durée qui soit

susceptible de permettre une reprise du travail des grévistes, et une remise à plat ultérieure des dossiers. On nous a opposé une fin de non recevoir en bonne et due forme. La Poste s'enferme donc dans la posture qu'elle adopte depuis des mois. Jouer le pourrissement, en prétendant vouloir négocier. Mais personne n'est dupe. Une négociation, ce n'est pas seulement s'asseoir autour d'une table, en proclamant partout qu'une réunion a eu lieu. Négocier, c'est commencer à faire, en pratique, la démonstration qu'on veut sortir d'un conflit. Les grévistes, Sud Poste 92 et la fédération Sud PTT ont fait cette démonstration. La direction du Courrier, qui de toute évidence n'y est pas prête, porte l'entière responsabilité d'une situation qui ne cesse de s'aggraver.

Sud PTT va s'adresser à Philippe Wahl, PDG de La Poste, ainsi qu'à Bruno Le Maire, Ministre de tutelle, pour exiger que soit mis fin à cette situation ubuesque. Nous prendrons aussi des initiatives, avec nos syndicats partout sur le territoire, pour peser en ce sens.

Paris le 13 février 2019